



Conformément à l'article 961.6(2) du Code Municipal du Québec, voici la liste des fournisseurs de la Municipalité dont une dépense est plus de 2 000 \$ et que la totalité de ces dernières pour le même fournisseur totalisent de plus de 25 000 \$ pour l'année 2021 :

R.P.M. Excavation	38 824.83 \$ Déneigement chemins municipaux
MRC Nicolet-Yamaska	36 803.01 \$ Quote-part
FQM	38 137.00 \$ Génie civil
RIGIDBNY	33 075.00 \$ Collecte des matières résiduelles
RISI de Bulstrode	57 418.00 \$ Service incendie
Ministre des finances	39 161.00 \$ Sûreté du Québec
Lemire & Poirier Excavation	85 025.00 \$ Ponceau et asphaltage
Stantec Experts-conseils ltée	75 300.00 \$ Ingénierie préliminaire eaux usées

Martine Lebeau
Directrice générale